



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE SENNECEY-LES-DIJON  
Département de la Côte d'Or

## DÉCISION DU MAIRE

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal  
(Article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

Décision n°2025-008

Nomenclature télétransmission : 7.1.

**Objet :** Fixation de tarifs applicables pour le Festival de Théâtre Amateur des 14, 15 et 16 Mars 2025

**LE MAIRE DE SENNECEY-LES-DIJON,**

**VU :**

- l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- la délibération du Conseil Municipal du 27 mai 2020 chargeant notamment son Maire, pour la durée de son mandat :
  - de fixer les tarifs relatifs à l'organisation de manifestations (droit d'entrée, buvette, ...) ou d'animations spécifiques organisées par les services communaux (séjours enfance, sorties particulières ...)
  - de fixer les droits de voirie et de stationnement

**CONSIDERANT :**

- qu'il y a lieu de fixer les tarifs applicables dans le cadre du Festival de Théâtre Amateur organisé par la commune de Sennecey-lès-Dijon au Centre Polyvalent du 14 au 16 Mars 2025.

**DECIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Dans le cadre du Festival de Théâtre Amateur organisé par la commune de Sennecey-lès-Dijon du 14 au 16 Mars 2025, les tarifs applicables pour la buvette sont les suivants :

Libellé	Tarifs
Bière	2,00 €
Coca-cola, Ice Tea, Oasis, autres boissons	2,00 €
Café, Eau 50 cl	1,00 €
Sandwich, hot dog	3,00 €
Gaufre	1,00 €

**ARTICLE 2 : PUBLICITE**

La présente décision sera publiée sur le site internet de la commune et transmise à Monsieur le Préfet de la région Bourgogne – Franche-Comté, Préfet de la Côte d'Or ainsi qu'à Monsieur le responsable du Service de Gestion Comptable de Dijon Métropole.

Communication en sera donnée au Conseil municipal lors de sa réunion la plus proche.

Elle peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à SENNECEY-LES-DIJON, le 26 Février 2025

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture  
021-212106058-20250226-D2025-008-DE  
Date de télétransmission : 27/02/2025  
Date de réception en préfecture : 27/02/2025  
Département de la Côte-d'Or  
Télétransmise en Préfecture le :

. Publiée sur le site internet le :



**Philippe BELLEVILLE**